

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Département de Loire-Atlantique



Délibération n°

DEL2026_066

Date de la séance

8 septembre 2026

Date de la convocation

2 septembre 2026

L'an 2026, le 08 septembre à 19h, le Conseil municipal de Teillé (44), régulièrement convoqué le 02 septembre 2026 par Monsieur Arnaud PAGEAUD, le Maire, s'est réuni dans la salle du conseil municipal en mairie.

Présents (17) : Nathalie ANCIAUX, Steven ANDRE, Lydia BEATRIX-BALLET, Françoise CHEREL, Anabela DE ALMEIDA, Florentin DUBUIS, Magalie GRASLAND, Flavie GUILLOTEAU, Saïd KADDAR, Damien LEPINAY, Florent LIRONDIERE, Amaud PAGEAUD, Angélique PENEAU, Raphaël PROUX, Samuel ROBERT, Jérôme SQUELARD, Mikaël VALLEE.

Absentes ayant donné pouvoir (2) :

Aurélie ROUSSEAU ayant donné pouvoir à Samuel ROBERT

Magali CERCLE-MESLET ayant donné pouvoir à Anabela DE ALMEIDA

Nombre de conseillers	Présents	Votants
19	17	19

Secrétaire de séance : Saïd KADDAR

FINANCES :

DEL2026_066 FIXATION DU LOYER D'UN LOGEMENT COMMUNAL RUE DU HAUT BOURG

Considérant que la réhabilitation du logement communal 115 rue du Haut Bourg à Teillé s'est achevée cet été.

La surface du logement est de 37 m² (23 m² au rez de chaussé et 14 m² à l'étage),

Considérant la valeur locative du logement,

Le Maire propose un loyer mensuel à 300 euros net. Le locataire s'acquitte des charges locatives : eau, électricité, TOM...

Après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés (19 votants), le Conseil Municipal :

- **FIXE** à compter du 1^{er} septembre 2026, un loyer mensuel de 300 € (trois cent euros) pour le logement situé au 115 rue du Haut Bourg,
- **DIT** que le locataire s'acquitte des charges locatives : eau, électricité, TOM,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer un bail de location pour ce logement et toutes les démarches afférentes à cette location.

Le Maire,

Arnaud PAGEAUD



Le secrétaire de séance,

Saïd KADDAR